



Participants – Chez Tonie

- Antoine
- Charles
- Christian
- Claire
- Jacques
- Jean
- Ludovic
- Philippe
- Pierre
- Sophie
- Tonie
- Virginie

1. Point sur le Jardin Potager

Charles, Jean et Philippe ont assisté à l'AG de l'association du Jardin Potager et en sont sortis très préoccupés.

Voici le CR rédigé par Charles à la suite de cette visite.

<<

Comme il n'y avait pas d'ordre du jour, (juste la mention AG du Jardin Potager + un débat d'ordre éthique sur les amap) et que la situation est pour le moins complexe, le CR est assez difficile à rédiger.

Le 9 février de 15 hs à 17hs,30, à l'Hotel Campanille de Corbeil, à l'initiative du Jardin Potager se sont réunis JY Fromonot, Katia et Alessandro + 4 représentants de l'amap de Brunoy, une représentante de l'amap d'Athis (Blandine) + Philippe, Jean et Charles représentants de l'amap de Juvisy. Jean Yves Lestimé est absent, retenu semble t il par une urgence familiale.

En attendant les retardataires et à notre demande JYFromonot expose rapidement l'historique de la ferme Sainte Marthe et sur notre insistance, donne qq infos sur ses démêlés financiers et juridiques avec la coopérative agricole La Franciade : une subvention avait été conjointement obtenue de Bruxelles (800000F) qui au vu du compte rendu d'exécution, en a carrément demandé (et obtenu) le remboursement. Pour payer sa part, la ferme sainte marte a fait appel à « des amis » et surtout profondément modifié sa structure et son fonctionnement : la propriété foncière reste aux mains des 2 frères Desbrosses. L'exploitation est répartie entre deux unités : la formation (JY Fromonot) et la culture (JYLestimé)

JY Fromonot a affiché par retro projecteur des éléments de budget et informe d'emblée qu'il a discuté avec Jean Yves Lestimé et que d'un commun accord ils ont décidé juste avant la réunion, que désormais JYL serait président de l'assoc le jardin Potager, que JYF prendrait la gestion (c'est une inversion des rôles) et qu'ils avaient trouvé un accord pour le règlement des questions d'endettement. Et voilà le nouveau président qui nous présente un tableau du budget réalisé en 2012 (cf ci dessous, différent de celui que nous avions reçu de JYL) et dont il ressort que Katia et Lissandro ont reçu 1770 E bruts par mois. (Pour mémoire Katia nous avait dit qu'en plus ils recevaient 50^E/semaine pour leur contribution à la formation dispensée par la ferme Ste Marthe : vues les circonstances, nous n'avons pas demandé de précisions à ce propos). JYF a formellement promis de nous envoyer ce résumé budgétaire. Dès que nous l'aurons nous le communiquerons.

Surtout nous apprenons (par la bouche de JYF, il n'y a rien sur le tableau) que l'assoc JP (Jardin potager) a un endettement de 9406E (l'essentiel de cette somme est du à JYL qui l'a avancée) : le matin même donc, JYL et JYF ont convenu d'abandonner chacun 1000^E ce qui porte l'endettement à +ou- 7406^E. Ils ont en outre convenu d'un plan de remboursement sur 36 mois. Etant entendu que Katia et Alessandro ne sont pour rien dans cette dette et que JYL a reconnu avoir commis des erreurs de gestion (par ex. qud la motobineuse a été volée, il n'a pas fait de déclaration et l'assoc Jardin Potager a continué à rembourser l'emprunt).



JYF affirme disposer d'assez d'arguments pour que JYL exécute ses engagements et que s'il le faut, il engagera une action en justice (??).

Les représentants des 3 amap tombent des nues. Et les questions pleuvent (par ex. si vous avez déjà désigné les dirigeants de l'assoc le JP, pourquoi nous convoquer en AG ?) avec qq éclaircissements depuis longtemps attendus

- Les membres actuellement actifs (ie à jour ds leurs cotisations), de l'assoc le JP = JYF, JYL, Katia, Alessandro plus une amapienne de Brunoy à titre personnel. (Noter que la rubrique cotisations n'apparaît pas ds la colonne recettes). Nous soulignons le fait que nous n'avons jamais reçu de l'assoc ni les années précédentes, ni récemment, le moindre compte rendu, appel à cotisation ou rapport moral. Conclusion : cette réunion ne saurait être considérée comme une AG telle que prévue aux statuts déposés en préfecture. (Et d'ailleurs nous n'avons jamais eu connaissance des statuts)
- Katia et Alessandro ont chacun le statut d'auto entrepreneur et payent les charges prévues par ce statut là. A force de questions (vu que ce statut est interdit pour les activités agricoles) nous apprenons qu'ils se sont déclarés comme éducateurs agricoles, la responsabilité de la production agricole étant imputée à l'association le JP. Un contrat d'exclusivité (semble t il écrit) prévoit que le JP (qui signe les contrats avec chacun des amapiens partenaires) reverse à Katia et Alessandro une moitié des recettes perçues (53370€). L'autre moitié servant à payer les semences, l'outillage, le transport etc. A lui seul le cout du transport (péages, carburant, amortissement = + de 9000 E.

(entre nous et à la réflexion, il y a dans cette situation pas mal de dangers : non seulement l'assoc JP n'a semble t il jamais rempli ses obligations légales (ag annuelle, rapports présentés et approuvés, élections) mais actuellement 2 de ses 5 membres actifs sont ses seuls bénéficiaires. Et si elle décidait de se dissoudre, il y aurait des dettes dont les responsables pourraient être requis de payer personnellement le prix : ds le cas présent, la victime et le responsable sont une seule personne.

QQ constats : à ce stade

- Unanimité pour déplorer les graves carences ds le management de l'assoc. le JP.
- K et A hésitent et valorisent fortement l'engagement des amap en leur faveur.
- JYF promet de mettre de l'ordre dans le JP
- JYF, K et L ont besoin d'un mois pour formuler des propositions précises lors d'une réunion qui pourrait être une AG en bonne et due forme.
- Désireux surtout de ne pas abandonner K et A, les amapiens acceptent ce délai et soulignent leur embarras pour rendre compte à leurs mandants de la situation : bien sûr certains (combien ?) ne renouvelleront pas leur engagement.

Enfin 3 hypothèses et deux suggestions sont formulées :

1. Moyennant nouvelle gouvernance du JP, la situation antérieure est reconduite.
2. Le JP est laissé à son sort : K et L signent directement les contrats avec les amapiens d'un côté et avec ste marte de l'autre. Problème : le passif du JP et le statut de Katia/Alessandro. : peut on imaginer un contrat où administrativement la ferme ste marte remplace le JP ?
3. K et A cherchent un autre point de chute. En conservant ou pas leurs actuels partenaires amap.

Suggestions :

- Outre les graves dysfonctionnements structurels, il y a des questions de relations personnelles : moyennant l'aide d'un médiateur, la possibilité d'une coexistence si pas d'un dialogue JYL - KA pourrait être utilement explorée.
- L'agriculture maraichère bio a le vent en poupe. Pour s'installer, la possession d'un diplôme s'avère souvent décisive (auprès des banques, des collectivités locales, des propriétaires loueurs ou employeurs, ..etc..) Comment K et/ou Alessandro pourraient ils obtenir un diplôme ou une validation de leurs acquis (peut être se mettre au chômage et obtenir une formation payée ?)



Deux questions non abordées en réunion :

- Une partie de la dette a-t-elle été remboursée en 2012 et l'assoc a-t-elle eu d'autres entrées que celles générées par Alessandro / Katia (ie les 3 Amap) ?
- Peut être la réponse se trouve dans les tableaux transmis par Blandine et non présentés à l'Hotel Campanile ??) voir ci-joint..)

>>

Quelles options à ce stade ?

- C'est cuit pour les paniers d'hiver ==> on l'annonce aux amapiens en leur faisant part des inquiétudes pour la suite.
- Que fait-on pour les paniers de saison ?
 - On attend un mois
 - On propose aux adhérents d'opter pour Ronaldo avec éventuellement le système d'un panier sur deux
 - On recherche une alternative ?

Faut-il chercher d'autres amapiens ? (actuellement il y en a 75)

- Tonie a quasiment finalisé la banderole. Normalement la mairie et les Travées sont quasiment OK pour l'accrochage.
 - Pour simplifier les choses, on crée un alias sur le site avec l'URL amapjuvisy.fr
 - Sur le bulletin d'adhésion, on supprime le choix du panier
- Article dans Juvisy Info

2. Dates des livraisons à venir

Poulets : livraisons le 4 mars ?

Fromages : on attend.

Viandes (porc et boeuf), vin : 21 mars

Légumes au mois de mai : sera le 7 au lieu du 9 au marché (Tonie s'en occupe)

Paniers Ronaldo : lui demander quand il peut commencer (demander à Gustavo)

3. Relations avec la ville

Film « Tous cobayes »

Le mardi 23 avril à Varda 20h30 (4€)

Opération soupe bio aux Travées

A été un vrai succès. A renouveler (Tonie voit avec Gustavo)

4. Prochaine réunion

Le mardi 12 mars chez Jacques et Virginie.